

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accréditation en ligne : application web pour la gestion de la composition et des réunions des GLEM

L'INAMI développe une application web intégrée, interactive et en ligne pour la gestion de l'accréditation des médecins. La première phase de cette application est prête : la gestion en ligne de la composition et des réunions des GLEM (Groupe local d'évaluation médicale).

L'application est consultable sur le site internet de l'INAMI : www.inami.be : rubrique médecins → accréditation → peer review → gestion de la composition et des sessions du GLEM.

Quelles sont les fonctionnalités principales de cette application ?

1. La composition des GLEM – « Gestion des membres du GLEM »

Les responsables de GLEM ont :

- accès à la liste de tous les médecins qui sont membres du GLEM
- la possibilité d'enregistrer une inscription ou une désinscription d'un membre du GLEM.

Avantage : cet enregistrement remplace les formulaires papiers d'inscription et de désinscription.

Des formulaires de demande papier devront encore être envoyés uniquement dans le cas de la création d'un nouveau GLEM ou de la modification du responsable du GLEM.

2. Les réunions du GLEM – « Gestion des sessions du GLEM »

Les responsables de GLEM peuvent gérer totalement en ligne les réunions de GLEM qui se sont déroulées à partir du 1^{er} janvier 2008.

Ils peuvent introduire en ligne les dates, la durée et les sujets des réunions des GLEM. Si la réunion a déjà eu lieu, le responsable peut introduire les présences à la réunion à l'aide de la liste des membres du GLEM mise à disposition en ligne.

Avantage : pour l'année 2008 et les années suivantes, les responsables de GLEM ne devront plus envoyer le rapport annuel GLEM par la poste.

L'INAMI utilisera les présences enregistrées pour fournir un aperçu en ligne du nombre de réunions de GLEM suivies individuellement par médecin, ainsi que les "credit points" réalisés y afférents. Comme une application web existe déjà pour l'enregistrement en ligne des présences aux activités de formation continue, l'INAMI pourra, à l'avenir, mettre à disposition de chaque médecin un dossier d'accréditation complet en ligne. Ceci permettra, à court terme, de supprimer la feuille de présence individuelle.

Quelles sont les autres phases de l'application en cours d'élaboration ?

Les responsables de formation continue auront également accès à l'application web et ce, pour l'introduction de demandes d'agrément de l'accréditation d'activités de formation continue ainsi que pour le suivi de ces demandes d'agrément.

L'objectif final est de permettre aux dispensateurs de soins individuels d'utiliser l'application web, qui leur offrira la possibilité de suivre en ligne leur dossier d'accréditation et de contrôler leur présence aux activités de formation continue et dans leur GLEM.

Personnes de contact avec la presse :	
Fr : Geneviève Speltincx	NI : Ludwig Moens
Tél : 02/ 739 72 16	Tél : 02/ 739 72 12
Fax : 02/ 739 78 49	Fax : 02/ 739 78 49
E-mail : communication@inami.fgov.be	E-mail : communication@riziv.fgov.be